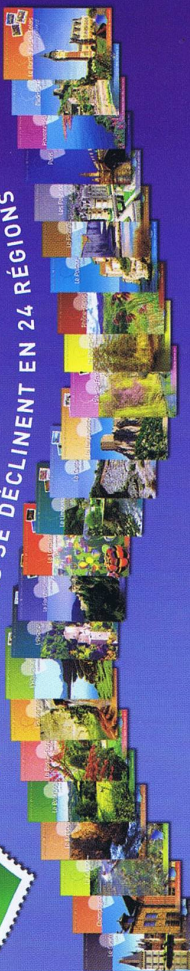




DÉCOUVREZ LES COLLECTORS «LA FRANCE COMME J'AIME 2011»

LES COLLECTORS SE DÉCLINENT EN 24 RÉGIONS



Disponibles dès maintenant dans tous les bureaux de poste, auprès de vos facteurs et sur le site www.laposte.fr/timbres

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS PHOTO

Gratuit et sans obligation d'achat organisé **uniquement en ligne via le site** www.laposte.fr/lafrancecommej aime à compter du 4 juillet 2011 (à partir de 8 h) jusqu'au 4 septembre 2011 (minuit), intitulé «**Ma Région comme j'aime - Vos photos d'hier et d'aujourd'hui**».

Le jeu concours a pour but d'associer le public le plus large à la conception des 24 collecteurs de timbres régionaux 2012 qui contiendront chacun 10 timbres réalisés à partir des photographies fournies par les 240 gagnants au concours. Ces collecteurs seront commercialisés par La Poste à partir de juin 2012.

Les photographies devront avoir pour **thème principal la Région dans sa diversité**. Les photographies pourront être numériques ou issues des albums de photos de famille. Les régions concernées seront les **22 régions administratives** :

Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes. La Ville de Paris sera traitée dans un collectif spécifique hors région Île-de-France. Les départements d'**Outre Mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte) feront ensemble l'objet d'un seul collecteur.

Chaque photographie devra être particulièrement **emblématique de la région** concernée, et devra mettre en avant, un des thèmes suivants : **l'artisanat, l'habitat traditionnel ou moderne, les traditions, les objets usuels, les paysages, la flore, la faune, les habitants sous l'angle tenues**

traditionnelles, scènes de vie/travail ou scènes familiales identitaires, les fêtes et jeux, les spécialités gastronomiques.

Conditions de participation

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine et dans les DOM, à l'exception des professionnels de la photographie et des agents de La Poste (personnel de Phil@poste et des 17 Agences Nationales de Communication Interne de La Poste) ainsi que les membres de leur famille ou les personnes vivant sous le même toit et plus généralement toute personne ayant collaboré à l'organisation du Concours (notamment le personnel des sociétés qui contribueront à la réalisation du projet pour La Poste).

Caractéristiques des photographies
Toutes les photographies seront envoyées sous **fichier numérique uniquement**.

Toute photo numérique devra répondre aux critères suivants :

- Format : JPG
- Poids : maximum 4 Mo
- Taille : 10 x 12 cm minimum
- Résolution : 2400 x 1800 pixels ou 4 Mo
- Format : paysage
- Photo numérique couleur
- Les photographies sur format papier pourront être en couleur, noir et blanc ou sépia, elles devront être envoyées uniquement sous fichier numérique.

Les lots des lauréats

Les lauréats des timbres :

Les 10 lauréats de chaque région seront primés. Il ne sera accordé aucune

contrepartie en cas de refus du lot. Les lots seront les suivants :

- 200 € TTC versés pour chaque gagnant sous forme de chèques cadeaux.
- Un livre des timbres de l'année d'une valeur de 80 € TTC.
- Avec leur(s) timbre(s) et leur(s) photographi(e)s.

Parmi les 10 gagnants de chaque région, un tirage au sort permettra de désigner un gagnant finaliste par région (donc au total 24 gagnants finalistes, un par région).

Le lauréat finaliste de chaque région (soit 24 lauréats au total) gagnera :

- Une invitation pour un séjour de 2 jours à Paris pour 2 personnes d'une valeur maximum de 500 € TTC (Hôtel valeur 180 € + repas valeur 320 € + transport non compris dans le prix et à la charge de La Poste).
- Un appareil photo numérique d'une valeur de 130 € TTC.
- Un lot des 24 collecteurs 2012 d'une valeur de 195 € TTC.

Le règlement intégral du concours
Le règlement est disponible sur le site : www.laposte.fr/lafrancecommej aime

Sur demande écrite adressée à :

La Poste - Phil@poste
Concours «Ma région comme j'aime»
Immeuble ORSUD
3-5 Avenue Gallieni
94257 GENTILLY Cedex

Le règlement est déposé à l'étude :

BRISSE-BOUVET-LLOPIS
Huissiers de Justice
354 rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Sous réserve de modifications juridiques ultérieures

JEU CONCOURS PHOTO du 4 juillet au 4 septembre 2011

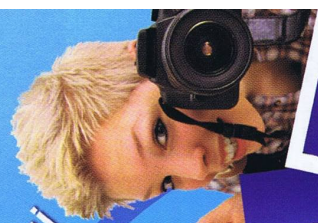
À GAGNER
des week-ends à Paris,
des appareils
photos numériques
et des chèques
cadeaux...

Ma Région

comme j'aime

Vos photos d'hier et d'aujourd'hui
deviennent des timbres

La Poste vous invite
à participer à la conception
des **24 collecteurs de timbres**
«**La France comme j'aime 2012**».
Vos photographies anciennes
et contemporaines seront l'emblème
de votre région !



Pour concourir,
envoyez vos
photos avant
le **04/09/2011**
sur le site dédié :

www.laposte.fr/lafrancecommej aime

Vous y trouverez le bulletin de participation et le règlement du concours*.

IL VOTEZ

pour vos photos préférées
à partir du **26/09/2011**
sur ce site !



LA POSTE